

Chanoine Brugière

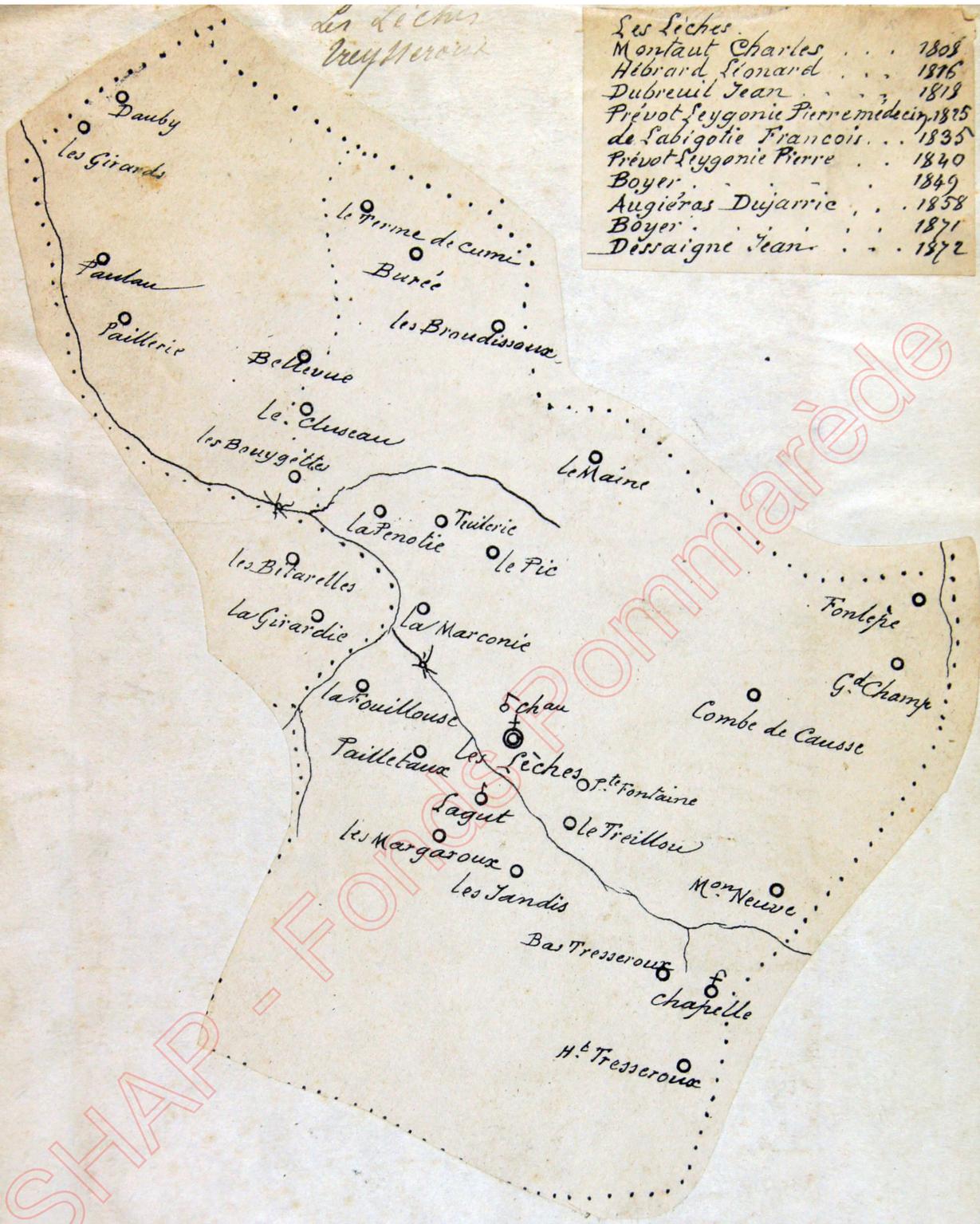
Les Lèches



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

des Liches
Vuy Meroux

Les Liches	
Montaut Charles	1808
Hébrard Léonard	1816
Dubreuil Jean	1818
Prérot Seygonie Pierre médecin	1825
de Sabigotie François	1835
Prérot Seygonie Pierre	1840
Boyer	1849
Augiéras Dujarrie	1858
Boyer	1871
Dessaigue Jean	1872



le bourg	60m	Combe de Cousse	300	la Marconie	1140	3		
les Beloux	358	12 Dauby	5140	(?)	Mon Neuve	275		
les Bitarelles	200	5 Fontlepe	224		le Maine	214		
Bellevue	310		Plé Fontaine	158		les Margaroux	150	
Bouyge de Bétour	358	6 la Pouillouse	10		6 les Maxières	658		
les Bouygelles	112	6 la Garrigue	3		9 les Paillettes	1		
les Bouyères	210	6 les Girards	510	(?)		Pailletaud	105	
les Broudissoz	311	6 la Girardie	1140	10		Paillerie	(?) 410	
Burée	410	5 les Jandis	1145			la Penotie	214	
Gd Champ	218		laquet	150		2 les Peyrières	158	
le Cluseau (les?)	310		le monie	15		le Pic	114	
le Treillou	258		2	Bas Tresseroux	2145	1	Pillet (Gd Pt)	3145

Les Lèches. 600 hab. dont 250 au bourg; 2158 hect.;
2000 m alt.; à 15k de la Force; à 19 k. de Bergerac.
Revenus (Commune en 1884) 37,037 x 35.
Revenus (Commune en 1881) 268 (Sp. 210)
Sol: Crète et supérieur. Carrières. Mollans, Nideron.
Commune montagneuse, arrosée par les ruisseaux de
la Beauronne et de la Côte. Terres fortes est-
à dire mélangées d'argile et d'humus en
plus grand nombre; on voit cependant aussi
des terres sablonneuses et légères; les carrières
donnent de la pierre à chaux et à bâtir;
il y a du minerai de fer mais un peu maigre
et peu abondant; beaucoup de sources peu
remarquables, mais leur eau est excellente.
On récolte du froment de première qualité;
du maïs; du vin (jaune); des châtaignes
en abondance; de l'huile; du chanvre; d'ex-
cellents fruits; des pommes de terre; on y fait
du charbon et on y engraisse du bétail.
Il paraît que la commune possédait autre-
fois des mines de fer abondantes; la
quantité prodigieuse de laitier qu'on trouve
dans les bois et dont on s'est servi pour
fermer (paver) la route départementale N° 8
prouve que ces mines étaient nombreuses.
Il y a au moins cinq kilomètres de route pa-
vés avec ce laitier; l'air est assez sain.
Le cahier des Doléances de 1789 juge moins fa-
vorablement la Commune des Lèches que nous
ne l'avons exposé; on va en juger.
Les Lèches. Sol isolé composé de collines et
de coteaux très ingrats qui ne produisent
que peu de bon châtaigniers et autres
arbustes de peu de conséquence; dans la
partie la plus élevée il n'y a exactement que
des landes incultes; elles forment, avec le
reste de la paroisse une espèce d'iguère. Elle
est à peu près partagée par un petit ruisseau
appelé la Beauronne qui arrose et inonde
à la moindre pluie des prairies fort étroi-
tes et qui ne permet de récolter que de très
mauvais fourrage et en petite quantité; géné-
ralement le peu de grain qu'on y recueille est
fort sujet aux bruyillards qui y dominent
habituellement... la ville de Bergerac seul
endroit avec lequel elle pourrait avoir quel-
que communication et quelque commerce
si les chemins impraticables n'y mettaient
un obstacle absolu... dans le général de
la paroisse qui est fort circonscrite il n'y
a pas la vingtième partie qui soit sus-
ceptible de culture et qui force la ma-
jeure partie des jeunes cultivateurs à
abandonner les foyers de leurs pères
pour leur procurer du pain.)

Cimetière à 300 m - Presbytère à 10 mètres. 2 pié-
ces avec dépendances. Jardin de 2 ares.
280 piquets (100 h.) - Arbre confrère - Cimetière
en 611 - Peu de mandants - 2 écoles -
2 cabarets. L'esprit de la population est très
bon; il n'y a que quelques maisons bourgeoi-
ses; le reste se compose de petits proprié-
taires aisés et de métayers. Les habitants
sont hommes religieux, charitables et se
laissent assez bien diriger par les autorités
civiles et religieuses. La paroisse n'est point
difficile à desservir, les communications
sont du reste faciles.
3. Il existe aux Lèches une petite église du X^e ou
XI^e siècle (romane) qui offre un grand intérêt
archéologique; de soi vient-on de la classe...

parmi les monuments historiques, c'était l'église d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Siquy, on l'appelle (Trésayroue), «*Prionatus de Tribus sororibus*» 1301; «*C. de S. Thomas des Trois-Sœurs*» (Pouille de 1516-1538); idem Pouille de 1620; etc. Sa fête patronale se célébrait le 22 mai, fête de S. Quitterie. (P. P. 550)
Dans le bourg, se trouve un vieux château dégradé pendant la Révolution. Il appartenait alors aux de Caumont-aujourd'hui il est à la famille Prévot Seygoire. A côté se trouvent creusés dans le roc les tombeaux des anciens maîtres. — d. Chau de Lamotte ayant appartenu à la famille des Comtes de Sisle (ou ?) 2 dolmens: 1^o à la Cime de l'Étang-mort, sur le bord de la route nos 22 et 23; 2^o à Burpé. 3 grottes dont deux creusées dans le rocher. Dans un bos taillis on découvre en 1834 un souterrain dont l'entrée était fermée par une grosse pierre. Dans l'intérieur on trouva une pièce de monnaie très ancienne et des débris de vases en terre cuite. Ses murs, croient que c'était un repaire de voleurs, d'autres que c'était un refuge pendant les guerres de religion.

(à ajouter aux premiers renseignements.)
1) Par testament Raimonde Fabard, donne en 1304, donne 5 sols à chacune des religieuses des Trois-Sœurs (de Tribus Sororibus (V. feuille A. 4)

Délimitation. Villages: les Bétoux, le Tillet et les Cleuxaux — Maxières.

(Opinion du R. P. Dufour) Les 3 premiers villages ne me paraissent pas pouvoir être distraits des Sèches — celui d'Église-Neuve doit retourner à Église-Neuve.

(Discussion relative à ces villages) 3 villages se font baptiser, marier et enterrer à Église-Neuve bien qu'on ne découvre pas de document qui l'ait légitime cet usage. M. le Curé des Sèches croit (et les renseignements qu'il a pris confirment son opinion) qu'avant la nouvelle circonscription des paroisses d'après le Concordat de 1801, les habitants de ces villages faisaient partie de la paroisse d'Église-Neuve. (La Carte de Belleyme l'établit HB)

M. le Curé des Sèches ajoute que les habitants de Maxières, village de la Commune des Sèches se résident pour les Offices à la Veysière et y font enterrer. Il n'a trouvé dit-il aucun titre légitime (La Carte de Belleyme en est un HB). Mgr Goussier et Mgr Georges ont dit que ces villages devaient faire leurs piquets aux Sèches et y gagner leur pèbèle. (Voir mes notes, partie géographique et le Bref du 5 février 1876.)

l'Église des Sèches a été rebâtie anew (détails). Ses registres, dit le R. P. Carles, donnent S. Sicaire pour patron de l'ancienne Église. (à voir) — La Pouille du XVIII^e. (voir mes pouilles) porte: «*S. Sicaire des Sèches, Collateur le Prieur de Sourzac, Curé Sacrouzille.*»

Vitalaire et Patron de la nouvelle Église. S. Sicaire 10 août (R. P. Carles qui cite la Statistique de l'Évêché).

Cloche: Poids 100 Kil. «*M. R. D. B. (arch. Ed B) de Saône curé H. J. Nompar duc de Caumont par saire, Anne de Campet de Sarnion marquis de Couloumy, fabricant, Compain m'a faite en 1734.*»

Cette cloche a été refondue en 1879 par M^r
 Vauthier à St Emilion. Poids 750 Kilogr.
 (Prêtre consécrateur: Jean-Baptiste Lion Dubois
 curé-doyen de Sforce, Maire Jean Dessaignes.
 Curé Etienne-Charles Dambier. Parrain Thirion
 Montauban député. Marraine Jeanne-Augusta
 Dessaignes. — Conseil de Fabrique: Meynard An-
 toine président; Jeanmet Pierre secrétaire
 Dupuy Jean trésorier, Boyer Joseph et Montaut
 Joseph membres. — Conseil municipal:
 Dessaignes Jean maire. Argivier Jean, Jean-
 met Pierre. Seytout Arnaud. Rebeyrol Guillau-
 me. Delage Leonard. Audouze Leonard. Montaut
 Joseph. Tillet Pierre. Savaud Pierre. Saleix
 Jean, Boyer Jean. » (voir l'article relatif à la
 bénédiction de cette cloche dans la semaine
 religieuse 13^e année 6^e xbre 1879 p. 96-97.)

(Arch. de la Dord. g. 544. (545). n^o 4 (Vente du
 6 mai 1791 chapelle et manoir. Adjudicat.
 Pétronille Nourvillasse et autres 155^{fr}. »
 (Arch. de Pau. E. 623. 1246-1521) Accord entre le
 Comte de Périgord et le Seigneur de Mussidan
 au sujet de la forêt des Trois-Sœurs. »
 (Ibid. E. 798. 1301-1483) Sentence arbitrale
 entre Hélie VII Comte de Périgord et Raymond
 de Montaut, seigneur de Mussidan touchant
 la forêt des Trois-Sœurs. »
 (Ibid. E. 616. 1300-1307) (Vente de la moitié du
 bois des Trois-Sœurs par Gérard Poitevin, bour-
 geois de Cieurac, à Hélie Poitevin clerc demeu-
 rant à Paris. »
 (Ibid. E. 611. 1243. 1417) Hommage au Comte de
 Périgord par... Matho de Valbezon dame de Sas
 Seichas. »
 Dans le cartulaire de Ste Marie de Saintes on fait
 mention des Sas Seichas. »
 Cures des Lèches: Peyronneau 1668. 1675-
 Carrère c. 1686 - Saclavirie française. dess. 1687.
 Paschié c. 1687-1729 - Saïonie 1738. 1741.
 Dubesset vic. 1756 - Dubourgé c. 1746.
 Eymard vic. 1746 - Faure c. 1746. 1772.
 Dubois vic.; Demoy vic.; Debets-Sacrouille c.
 1772. 1828 - Dignac - Monrecourt
 (Arch. de la Dord. B 1120. 1739. 1749) Messire Jean-
 Baptiste Durieu du Cliveau prêtre curé de
 la paroisse de St-Thomas de Tresseroux venu
 du bourg de Villamblard pour son procès contre
 la dame abbesse de Sigeux
 - Sa commune est arrosée par 4 petits ruisseaux
 de la Beaumontie; de la Cote; de Sionceau et
 de Sabarot. Un étang d'une trentaine de sour-
 ces dont l'eau est excellente. Au bourg il
 y a deux fontaines dont l'eau est très abon-
 dante et très bonne.